

## INFORMATIONS BOURSES NATIONALES ET DE 1<sup>er</sup> EQUIPEMENT – RENTREE 2020/2021

SITUATION DE L'ÉLÈVE	NOUVELLE DEMANDE	OÙ RETIRER LE DOSSIER
• Elève de 3 <sup>ème</sup> <b>non boursier</b>	Demander un barème	Secrétariat de votre Collège
• Elève de 3 <sup>ème</sup> <b>déjà boursier</b>	<b>Refaire Obligatoirement</b> une Demande de Bourses pour le Lycée	Au Secrétariat de votre Collège
• <b>Elève déjà boursier</b> (sauf élève de 3 <sup>ème</sup> )	Demander le <u>Transfert de Bourses</u>	A votre Etablissement actuel
<b>Bourse de 1<sup>er</sup> Equipement du Conseil Régional sans conditions de ressources (cf Carte Jeune)</b>	Concerne uniquement : <b>Les élèves de 2DE PROF ASSP et GA – 2DE PRO STL sans condition de ressources (sauf redoublants de la même classe) <u>saisie sur internet avec carte jeune</u></b>	
• Elève déjà boursier: - De 1 <sup>ère</sup> bac Prof admis en 1 <sup>o</sup> Techno. - Redoublant	<u>Demande Spéciale</u> Vérification des Ressources + Transfert	A l'Ancien Etablissement
• Elève boursier dans l' <b>Enseignement Agricole</b>	Demander le <u>Transfert de Bourses</u>	A votre Etablissement actuel
• Si l'élève a <b>perdu le bénéfice de la bourse</b>	<u>Demande de Rétablissement</u>	A l'Etablissement où l'élève a été boursier pour la dernière fois
• Elève <b>n'ayant jamais bénéficié d'une bourse</b>	Pour tout renseignement veuillez vous adresser à votre établissement actuel	